

# LA LETTRE DU MAIRE

septembre 2020



*Chères Lagardiennes, chers Lagardiens,*

*L'été s'achève et il restera dans nos mémoires comme celui de la COVID-19...*

*Votre nouvelle équipe municipale est entrée en fonctions depuis trois mois, et quatre conseils municipaux ont permis : d'installer le 27 mai le Maire et les Adjointes, le 25 juin de mettre en place les commissions municipales, le 9 juillet de voter le budget primitif 2020 (retardé, de fait de la COVID), et le 10 juillet de désigner les grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre prochain (comptes rendus consultables sur le site internet de la commune). Deux difficultés majeures marquent tout particulièrement ce début de mandat : la mise en place des consignes sanitaires, et la gestion des déchets.*

- **Les délégations des 4 Adjoint.e.s (conseil municipal du 25 juin) :**

- 1) **Agnès MILHAUD** : Education, Jeunesse, Action Sociale et Solidarités
- 2) **Georges SIMONIN** : Finances, Marchés publics, Ressources Humaines et Relations Intercommunales
- 3) **Sabine COSSIN** : Vie associative, Citoyenneté, Patrimoine, Culture et Communication
- 4) **Georges WINAUD-TUMBACH** : Services Techniques, Réseaux et Agriculture

- **Mise en place des commissions municipales**

Ces commissions sont des groupes de travail permettant de préparer les sujets traités en conseil municipal et les grands axes de développement pour La Garde-Adhémar. Les 15 membres du conseil y ont chacun leur place (liste sur le site internet de la commune).

- **Budget : 2020, un budget tremplin pour les enjeux de campagne**

Le Compte administratif 2019 (bilan) et le budget primitif 2020 ont été votés, tardivement du fait de la COVID-19, à l'unanimité. Le solde positif de l'opération du lotissement des Buisnières y a été inscrit, afin de tenir nos engagements et lancer les études pour l'adduction d'eau des 80 foyers de la Plaine qui n'en bénéficient toujours pas.

- **Communauté de communes Drôme Sud Provence (CCDSP), les premières réunions**

Ses compétences sont essentielles pour les 14 communes qui la constituent (Déchets-Ordures Ménagères, Office de Tourisme, Cours d'eau et rivières, mutualisation de l'instruction des dossiers d'urbanisme, etc.). Les 47 conseillères et conseillers qui forment son assemblée ont porté à sa tête Jean-Michel CATELINOIS, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; 2 vice-présidentes et 4 vice-présidents, ainsi que 4 conseiller.e.s délégué.e.s complètent le Bureau, et forment avec la Conférence des Maires (14), l'exécutif communautaire (<https://www.ccdsp.fr/>)

- **Conditions sanitaires : des consignes préfectorales renforcées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 :**

Une procédure d'autorisation préfectorale est nécessaire pour tout regroupement organisé, à partir de 10 personnes. Masques obligatoires dans tout lieu public clos. Mesures maintenues et surveillance renforcée de leur application pour les commerces et les restaurants. Conséquence directe : seules les assemblées générales sont a priori autorisées dans les salles municipales, la commune faisant cependant le maximum pour que les pratiques associatives puissent se tenir malgré ces exigences.

- **Déconfinement, le retour à la vraie vie ....**

La municipalité s'est attachée à soutenir l'activité commerciale, en aidant les commerçants qui disposent d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) :

- remise partielle du montant de l'AOT
- extensions temporaires de terrasses accordées pour faciliter l'espace requis par les mesures sanitaires.

- **Les écoles ont réouvert, avec un cadre de protocole sanitaire très contraignant**

La réouverture des écoles maternelle (28 élèves) et élémentaire (41 élèves) en juin dernier a permis d'envisager plus sereinement la rentrée. Merci à l'ensemble du personnel investi massivement à compter du 26 août pour préparer cette rentrée de septembre, encore si particulière.

- **Le traitement des déchets : les débordements d'incivilités font de cette question un enjeu de citoyenneté et donc l'affaire de tous.**

Ce sujet, l'une de nos priorités pendant la campagne, a pris une ampleur inégalée cet été.

La gestion des déchets est de la compétence de la Communauté de communes Drôme Sud Provence (CCDSP).

De toute évidence, le volume des déchets a dépassé la capacité des containers mis à disposition par la CCDSP. Toutefois, si l'apport d'une population supplémentaire a pu générer un volume plus important de déchets, le manque de civisme de certains de nos concitoyens n'a pu qu'aggraver la situation.

Les tristes constats :

- containers de tri « bourrés » de déchets trop importants (cartons mal découpés par exemple),
- dépôts sauvages d'encombrants à leur pied : de gros cartons d'emballage d'objets volumineux (spas, mobilier à monter etc.), cageots, emballages de produits commandés par internet, nombreux sacs poubelles remplis de bouteilles... Autant d'objets qui relevaient à l'évidence de la déchetterie !
- déchets au pied de containers pleins, alors que d'autres ne l'étaient pas, etc.

Les actions menées simultanément face à cette triste situation :

- 1) Rappels à l'ordre adressés par le Maire aux contrevenants pris en flagrant délit, ce qui a pu aller jusqu'à des dépôts de plainte à la Gendarmerie,
- 2) CCDSP alertée systématiquement pour tenter de modifier son calendrier de ramassage afin de limiter chaque fois que cela était possible la durée des débordements,
- 3) Missions du personnel municipal, envoyé plusieurs fois par semaine pour nettoyer les abords des containers, travail malheureusement peu respecté vu la vitesse de dégradation.

- **Recherche de solutions et étude de nouvelles possibilités de collecte des déchets**

Un travail approfondi a déjà été engagé avec la responsable du service des déchets de la CCDSP, pour analyser les différentes configurations des sites d'apports des déchets. En concertation avec la commune et sa commission Développement durable, des réponses différenciées seront apportées selon les secteurs géographiques. Ainsi, dans la Plaine, victime de dépôts sauvages, une expérimentation a d'ores et déjà été menée, afin de supprimer les bacs roulants « abcès de fixation », et de réaliser une collecte en porte à porte. Cette expérimentation a donné des résultats très satisfaisants. D'autres solutions sont recherchées, au cas par cas. Elles vous seront annoncées dans les semaines à venir.

Quelles que soient les expériences menées, elles ne pourront être concluantes qu'avec la participation de tous, habitants, commerçants, artisans, hébergeurs, etc. Seule cette prise de conscience collective permettra de venir à bout de ce fléau, en appui des améliorations que la Communauté de communes sera en mesure de proposer, toujours en concertation avec la mairie.

- **Campagne « Village propre » : 2021 sera à La Garde-Adhémar « une année village propre »**

En concertation avec les habitants, une série d'actions sera menée : comment gérer écologiquement la question de la propreté, comment réduire ses déchets ; ateliers pédagogiques avec les écoles, journées de propreté avec la participation des habitants volontaires, etc.

- **L'activité saisonnière et touristique : une attractivité soutenue, qui pose la question de sa maîtrise**

Des rencontres avec les restaurateurs ont eu lieu pour limiter les nuisances sonores en soirée, cadrer les animations nocturnes (limitation du nombre, de la période et de la durée –au plus tard 23 heures), les riverains ont été rencontrés. En attendant le travail collectif ultérieur sur la mise en place de chartes de « bien vivre ensemble » (nuisances sonores, préservation esthétique du village...), un bilan sera dressé à la fin de la saison.

- **La Garde-Adhémar, « Village de Noël »** (12-31 décembre) : l'association *Culture et festivités* a repris son élan : nouveau bureau, nouveau président (...), avec en ligne de mire cette organisation, en fonction de ce que permettront alors les normes sanitaires.

- **Visites de quartiers** : sous la houlette des correspondant-e-s de quartier, et en présence du Maire, ces visites seront organisées à compter de la rentrée. Calendrier à venir (penser à consulter le site internet de la commune).

**À toutes et tous, belle fin d'été et bonne rentrée, dans un village dont nous aurons à cœur de préserver ensemble la beauté.**

**François LAPLANCHE-SERVIGNE**